

L'ENVIRONNEMENT—LES BPC—LE DISPOSITIF MOBILE
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, j'ai déjà abordé avec le ministre de l'Environnement (M. McMillan) la question que je désire soulever ce soir, au cours de la période des questions, le 2 mai. C'est au sujet de l'autorisation d'un dispositif d'élimination des déchets absolument révolutionnaire. Plusieurs sites d'enfouissement de déchets industriels, surtout dans le sud de l'Ontario, laissent des substances chimiques dangereuses s'écouler dans des cours d'eau comme la Niagara, et ces substances se retrouvent ensuite dans notre eau potable. C'est une source d'inquiétude pour tous ceux qui vivent dans les régions à forte densité démographique du sud de l'Ontario. Comme chacun sait, cette question préoccupe vivement le gouvernement fédéral.

● (1805)

Le ministre de l'Environnement et le ministre responsable de la planification d'urgence ont récemment annoncé des mesures visant à répondre à de graves accidents chimiques au Canada. Il s'agit là d'une initiative importante et opportune. Je me préoccupe cependant du déversement quotidien de déchets chimiques de sources canadiennes et américaines. Nous savons que les déposer dans des conteneurs ne règle pas le problème. Les conteneurs finissent en effet par s'abîmer et cela nous ramène au problème initial.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, la société *E. S. Fox*, établie dans ma circonscription de Welland, a mis au point un dispositif mobile d'élimination des déchets appelé *Pyroplasma* qui s'est révélé efficace pour détruire les BPC. Ce dispositif est unique. Ses concurrents sont essentiellement des incinérateurs qui ont un coefficient d'efficacité de destruction d'environ 99.99 p. 100. Le *Pyroplasma*, lui, a un coefficient officiel de 99.999999 p. 100. Il s'agit d'un pourcentage respectable lorsque l'on parle d'un million de livres de déchets. Ces neufs qui s'ajoutent à la fin font toute la différence.

Les gouvernements fédéral et provincial ont participé activement à l'élaboration de tests qui permettront d'établir les lignes directrices applicables aux demandes de permis pour l'exploitation d'unités d'élimination de déchets. L'engagement a bien été pris, mais on met du temps à voir des résultats.

L'Ontario a demandé des propositions pour le nettoyage du site de Smithville. Elles doivent lui être soumises dans les prochains jours. La population locale sait ce que le système *Pyroplasma* peut faire et désire qu'il soit utilisé. Elle sait ce que ces neufs supplémentaires signifient. D'autres Canadiens vivant près de sites d'élimination de déchets industriels réclament à grands cris cette solution efficace au problème.

Les gouvernements fédéral et provincial ont déjà investi un demi-million de dollars dans ce projet. Les États-Unis ont accordé un contrat de démonstration de deux millions de dollars à la société *E.S. Fox Company* pour la construction d'une unité qui pourrait servir au nettoyage du secteur de Love Canal dans l'état de New York. Le *Pyroplasma* a été installé sur ce site au début du mois.

Une fois que des tests auront été effectués sur la dioxine et plus de 100 autres produits chimiques déversés dans cet endroit, on utilisera cette machine à pleine capacité pour les opérations de nettoyage.

L'Ajournement

On a extrait du sol et stocké 17,000 gallons de déchets toxiques dans le site de Love Canal au cours des dix dernières années. Une fois pleinement opérationnel, il faudra 30 jours au *Pyroplasma* pour détruire toutes ces matières. La compagnie concernée retournera ensuite sur les lieux une fois l'an pour détruire les toxiques qu'on aura pompées du sol.

Nous avons vraiment de bonnes raisons d'être fiers que cette technologie ait été mise au point au Canada même. Malgré l'apport considérable de capitaux américains, cette compagnie à l'affût de nouveaux moyens pour combattre la pollution, n'en est pas moins entièrement propriété canadienne.

On utilise actuellement le *Pyroplasma* pour détruire les déchets industriels liquides. Cependant, on peut appliquer la même technologie aux déchets solides. Il suffit de mettre au point le matériel de manutention. La société a reçu une offre visant à financer la recherche nécessaire à cette fin, en échange d'une liberté d'accès à la technologie. Or, étant donné jusqu'ici l'ampleur des investissements, elle ne tient pas à abandonner ses intérêts à une seule partie. Le *Pyroplasma* a été largement mis à l'essai à Kingston, sous la surveillance et grâce au soutien financier des gouvernements fédéral et provincial. Le dispositif est parfaitement mobile et il suffit de quelques jours pour l'installer. Les possibilités qu'il offre en cas d'opération d'urgence sont inimaginables.

Selon l'Agence américaine de protection de l'environnement, le *Pyroplasma* figure parmi les cinq meilleures technologies au monde pour l'élimination des déchets. Lors de la réunion de l'Agence, le mois dernier, on parlait dans les couloirs de «la découverte chimique la plus extraordinaire depuis longtemps».

Je voulais savoir quand on pourrait mettre en oeuvre cette technologie révolutionnaire au Canada. La question est difficile, compte tenu des diverses compétences dans ce domaine, mais je suis profondément convaincu que puisque la dépollution est un problème d'ordre national, la Chambre doit s'en occuper.

● (1810)

M. Mel Gass (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans): Monsieur le Président, bien que la disposition et la destruction des déchets dangereux soient la responsabilité des provinces, le gouvernement fédéral participe activement à la recherche de solutions. Aucun gouvernement ne peut, tout seul, résoudre ce problème. C'est pour cette raison que le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a lancé la préparation d'un plan national de gestion des déchets dangereux au Canada. Parallèlement, le Conseil a également élaboré et mis sur pied un plan national visant à éliminer les polychlorobiphényles de l'environnement canadien. Le plan a quatre objectifs fondamentaux. Premièrement, l'établissement d'installations de destruction; deuxièmement, la préparation de normes nationales de transport et de destruction; troisièmement, la définition d'objectifs nationaux de qualité de l'environnement pour ces composés; quatrièmement, la diffusion de renseignements concrets sur les polychlorobiphényles.

Depuis l'incident de Kenora, ces produits inquiètent particulièrement les Canadiens. Il semble qu'il ne passe pas de jour sans que l'on trouve des BPC dans un autre endroit. Je pense que les initiatives prises par le Conseil canadien des ministres